

LA LETTRE

Conseil de l'Ordre des médecins 95

Médecins et citoyens

PARIS pleure, NICE pleure, la FRANCE pleure.

Que faire face à la barbarie, à une radicalisation qui s'attaque à nos valeurs liberté égalité fraternité ?

Le gouvernement décrète l'état d'urgence et prône la résilience.

Boris Cyrulnik définit la résilience comme étant "l'art de naviguer dans les torrents"

Soigner, nous savons faire et bien faire. Nos plus vifs remerciements tant aux équipes médicales, qu'aux équipes des paramédicaux, aux pompiers, à la Croix Rouge, à la Protection civile, à la force publique et aux militaires qui sont intervenus et qui interviennent lors des attentats.

Accompagner et Prévenir, nous pouvons et nous devons mieux faire.

La radicalisation est à la porte de nos cabinets, dans nos cabinets. Nous devons non seulement soigner les victimes mais également apaiser les souffrances collatérales.

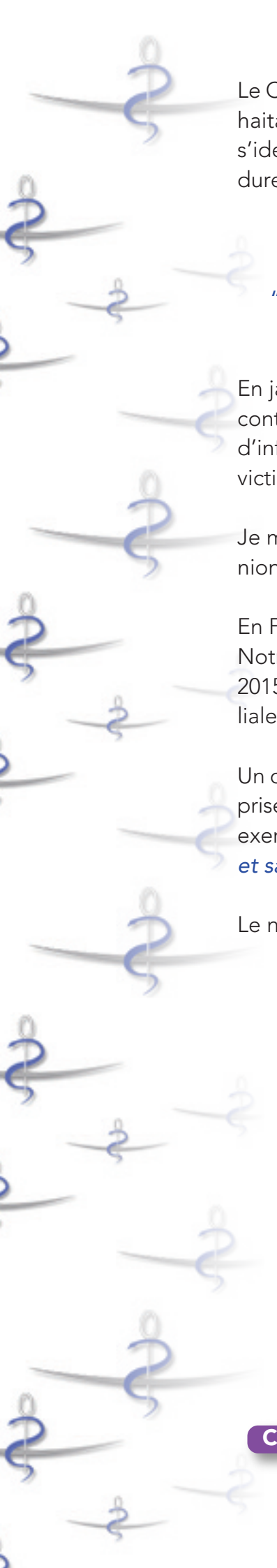
Nous avons à notre disposition des moyens qui nous permettent d'être acteurs, médecins et citoyens.

A cet effet, le Conseil National de l'Ordre des Médecins a mis en ligne un guide que vous pouvez consulter [ICI](#)

En Avril dernier, notre Conseil a organisé une réunion sur le thème "dérives sectaires, radicalisation et les limites du secret médical" permettant aux nombreux médecins qui y ont assisté de trouver des éléments de réponse.

Action citoyenne

Les Conseils Départementaux de l'Île-de-France, lors des attentats de Paris et de la Seine Saint-Denis, ont pris conscience de la nécessité de pouvoir contacter rapidement les médecins disponibles soit pour qu'ils interviennent en renfort dans le cadre d'un plan blanc soit pour aider à l'identification de leurs patients.



Le Conseil National a mis en place une alerte SMS pour tous les médecins souhaitant se signaler comme volontaire auprès de l'Ordre. Pour cela, il suffit de s'identifier sur le site du **CNOM** dans l'espace personnel et de suivre la procédure.

SAMEDI DE L'ORDRE LE 8 OCTOBRE 2016 :

"Rôle et place du médecin dans la lutte contre les violences faites aux femmes"

En janvier dernier, j'ai participé en préfecture à une réunion relative à "la lutte contre les violences faites aux femmes", j'ai alors pris conscience du manque d'informations des médecins pour une prise en charge efficace des patientes victimes de violence.

Je me suis donc engagée à organiser au siège du Conseil de l'Ordre une réunion afin de sensibiliser les médecins sur leur rôle et place face à ces patientes.

En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups d'un proche. Notre département fait partie de ceux qui ont recensé le plus d'homicides. En 2015, de source policière, 484 femmes ont été victimes de violences intrafamiliales.

Un certain nombre de médecins de notre département sont investis dans cette prise en charge et je tiens à citer tout particulièrement le Dr Judith TRINQUART, exerçant à l'UMJ de Gonesse et vous invite à lire son article sur "**prostitution et santé**".

Le numéro national "violences femmes info": 3919

Très fraternellement

*Docteur Patricia Escobedo
Présidente du CDOM 95*